

INVITATION A SOUMISSIONNER (RFP) RFP N°005-2020/PNUD/BFA

DATE :6 mai 2020
REFERENCE: RFP N°005-2020/ PNUD/BFA - Recrutement de structures de communication

Chère Madame/Cher Monsieur,

Nous vous demandons de bien vouloir nous adresser votre soumission au titre du Recrutement de structures de communication en appui à la riposte de la pandémie du coronavirus (COVID-19) au Burkina Faso en trois lots comme suit :

- Lot 1 : Réalisation d'affiches et de spots de sensibilisation pour le compte de la Direction Générale de la Promotion Civique
- Lot 2: Appui à la Commission de l'Informatique et les Libertés à la campagne de sensibilisation menée par le PNUD contre la pandémie du coronavirus (COVID-19)
- Lot 3 : Réalisation et diffusion de spots de sensibilisation sur la non-stigmatisation des personnes infectées par le COVID 19 pour le compte de la Commission Nationale des Droits Humains

Veuillez utiliser le formulaire figurant dans l'annexe 2 jointe aux présentes pour les besoins de la préparation de votre soumission.

Les soumissions technique et financières peuvent être déposées par e-mail jusqu'au **18 mai 2020** à l'adresse suivante : <u>offres.burkina@undp.org</u>

Votre soumission doit être rédigée en Français et assortie d'une durée de validité minimum de *90 jours* à compter de la date limite de dépôt des offres.

Dans le cadre de la préparation de votre soumission, il vous appartiendra de vous assurer qu'elle parviendra à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard à la date-limite. Les soumissions qui seront reçues par le PNUD postérieurement à la date-limite indiquée ci-dessus, pour quelque raison que ce soit, ne seront pas prises en compte. Si vous transmettez votre soumission par courrier électronique, veuillez-vous assurer qu'elle est signée, en format .pdf et exempte de virus ou fichiers corrompus.

Les services proposés seront examinés et évalués en fonction de l'exhaustivité et de la conformité de la soumission et du respect des exigences indiquées dans la RFP et dans l'ensemble des autres annexes fournissant des détails sur les exigences du PNUD.



Immeuble des Nations Unies, Koulouba (secteur 4) 01 BP 575 Ouagadougou 01 – Burkina Faso Téléphone : (226) 25.30.67.62/63/64 – Fax : (226) 25.33.27.46 – Email : registry.bf@undp.org



La soumission qui répondra à l'ensemble des exigences, satisfera l'ensemble des critères d'évaluation et possèdera le meilleur rapport qualité/prix sera sélectionnée aux fins d'attribution du contrat. Toute offre qui ne répondra pas aux exigences sera rejetée.

Toute différence entre le prix unitaire et le prix total sera recalculée par le PNUD. Le prix unitaire prévaudra et le prix total sera corrigé. Si le prestataire de services n'accepte pas le prix final basé sur le nouveau calcul et les corrections d'erreurs effectués par le PNUD, sa soumission sera rejetée.

Aucune modification du prix résultant de la hausse des coûts, de l'inflation, de la fluctuation des taux de change ou de tout autre facteur de marché ne sera acceptée par le PNUD après réception de la soumission. Lors de l'attribution du contrat ou du bon de commande, le PNUD se réserve le droit de modifier (à la hausse ou à la baisse) la quantité des services et/ou des biens, dans la limite de vingt-cinq pour cent (25 %) du montant total de l'offre, sans modification du prix unitaire ou des autres conditions.

Tout contrat ou bon de commande qui sera délivré au titre de la présente RFP sera soumis aux conditions générales jointes aux présentes. Le simple dépôt d'une soumission emporte acceptation sans réserve par le prestataire de services des conditions générales du PNUD figurant à l'annexe 3 des présentes.

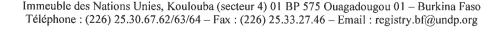
Veuillez noter que le PNUD n'est pas tenu d'accepter une quelconque soumission ou d'attribuer un contrat/bon de commande et n'est pas responsable des coûts liés à la préparation et au dépôt d'une soumission par le prestataire de services, quels que soient le résultat ou les modalités du processus de sélection.

La procédure de contestation que le PNUD met à la disposition des fournisseurs a pour but de permettre aux personnes ou entreprises non retenues pour l'attribution d'un bon de commande ou d'un contrat de faire appel dans le cadre d'une procédure de mise en concurrence. Si vous estimez que vous n'avez pas été traité de manière équitable, vous pouvez obtenir des informations détaillées sur les procédures de contestation ouvertes aux fournisseurs à l'adresse suivante :

http://www.undp.org/content/undp/en/home/operations/procurement/protestandsanctions/.

Le PNUD encourage chaque prestataire de services potentiel à éviter et à prévenir les conflits d'intérêts en indiquant au PNUD si vous-même, l'une de vos sociétés affiliées ou un membre de votre personnel a participé à la préparation des exigences, du projet, des spécifications, des estimations des coûts et des autres informations utilisées dans la présente RFP.







Le PNUD applique une politique de tolérance zéro vis-à-vis des fraudes et autres pratiques interdites et s'est engagé à prévenir, identifier et sanctionner l'ensemble de ces actes et pratiques préjudiciables au PNUD, ainsi qu'aux tiers participant aux activités du PNUD. Le PNUD attend de ses fournisseurs qu'ils respectent le code de conduite à l'intention des fournisseurs de l'Organisation des Nations Unies qui peut être consulté par l'intermédiaire du lien suivant : http://www.un.org/depts/ptd/pdf/conduct-english.pdf

Nous vous remercions et attendons avec intérêt votre soumission.

Cordialement,

Léon Badibanga Operations Manage

Date: 06/05/2020





Annexe 1

Description des exigences

Contexte	Recrutement de structures de communication en appui à la riposte de la pandémie du coronavirus (COVID-19) au Burkina Faso en trois lots				
Partenaire de réalisation du PNUD	 Direction Générale de la Promotion Civique Commission de l'Informatique et les Libertés Commission Nationale des Droits Humains 				
Brève description des services requis ¹	communication pour le compt	Il s'agira pour les bureaux recrutés de mener des actions de communication au travers la réalisation de visuels, de spots, téléfilms pour le compte des structures partenaires du PNUD, en vue de sensibiliser les populations sur le COVID 19.			
Liste et description des prestations attendues		Confère Annexe 4, Termes de Références			
Personne devant superviser le travail/les prestations du prestataire de services	Les agences de communication travailleront sous la supervision de l'Unité de Communication et de l'Unité Gouvernance du PNUD.				
Fréquence des rapports	Périodique				
Exigences en matière de	RAS				
rapport d'avancement					
Lieu des prestations	☐ Ouagadoug	ou et Provinces (Cf	. Annexe)		
Durée prévue des prestations	Lot 1 : 15 jours				
	Lot 2:15 jours				
	Lot 3 : 15 jours	calendaires			
Date de commencement prévue	Mai 2020				
Date-limite d'achèvement	Confère Annexe	4, Termes de Réfé	erences		
Déplacements prévus	Destination/s	Durée prévue	Brève description de l'objet du déplacement	Date(s)- prévues	
Exigences particulières en matière de sécurité	☐ Habilitation	de sécurité de l'O	NU avant tout dépla	icement	

¹ Des TOR peuvent être joints si les informations énumérées dans la présente annexe ne suffisent pas à décrire de manière exhaustive la nature des prestations et les autres détails relatifs aux exigences.



		Tal.			et aes natio
		de sécur			re de l'ONU en matière
	Equipements à fournir par le PNUD (doivent être exclus du prix offert)	N/A			
	Calendrier d'exécution indiquant la composition et la chronologie des activités/sous-activités	☐ Requis			
	Noms et curriculum vitae des personnes qui participeront à la fourniture des services	☐ Requis			
	Devise de la soumission	☐ FCFA BCE	AO		
	Taxe sur la valeur ajoutée applicable au prix offert ²	 □ Doit inclure la TVA et autres impôts indirects applicables □ Doit exclure la TVA et autres impôts indirects applicables 			
	Durée de validité des soumissions (à compter du dernier jour de dépôt des soumissions)	☐ 90 jours Dans certaines circonstances exceptionnelles, le PNUD pourra demander au soumissionnaire de proroger la durée de validité de sa soumission au-delà de qui aura été initialement indiqué dans la présente RFP. La soumission devra alors confirmer par écrit la prorogation, sans aucune modification de la soumission.			
	Soumissions partielles	☐ Interdites		ati)	
	Conditions de paiement ³	Prestations	Pourcentage	Calendrier	Condition de versement du paiement
		A la signature du contrat	20%	Mai 2020	Sous trente (30) jours à compter de la date à laquelle les conditions
		A la fin de la mission, après dépôt	80%	Juin 2020	suivantes seront respectées :
1					

 $^{^2}$ L'exonération de TVA varie d'un pays à l'autre. Veuillez cocher ce qui est applicable au CO/BU du PNUD demandant les services.

³ Le PNUD préfère ne pas verser d'avance lors de la signature du contrat. Si le prestataire de services exige une avance, celle-ci sera limitée à 20 % du prix total offert. En cas de versement d'un pourcentage plus élevé ou d'une avance de plus de \$30,000, le PNUD obligera le prestataire de services à fournir une garantie bancaire ou un chèque de banque à l'ordre du PNUD du même montant que l'avance versée par le PNUD au prestataire de services.



	1-1-				et des nation
	du rapport final			a)	l'acceptation écrite par le
	Total	100%		b)	PNUD de la qualité des prestations (et non pas leur simple réception); et la réception de la facture du
					prestataire de services.
Personne(s) devant examiner/inspecter/approuver les prestations/les services achevés et autoriser le versement du paiement		nmunication/ F institutions par			·
Type de contrat devant être signé	☐ Contrat de biens et/ ou services professionnels				
Critère d'attribution du contrat	 □ Score combiné le plus élevé (l'offre technique comptant pour 70 % et le prix pour 30 %) □ Acceptation sans réserve des conditions générales du contrat du PNUD (CGC). Il s'agit d'un critère obligatoire qui ne peut pas être supprimé, quelle que soit la nature des services demandés. La non-acceptation des CGC peut constituer un motif de rejet de la soumission. 				
Critère d'évaluation de la soumission	Soumission te Expertise of Méthodolo du plan d'e Structure of points) Moyens m Soumission fin A calculer en of le plus bas des	chnique (70 %) de l'entreprise (ogie, son adéque exécution (30 p de la direction e atériels/ Techn mancière (30 %) omparant le pr soumissions re	(20 points) lation aux conditi oints) et qualifications d iques(10 points) ix de la soumissic	lu pe	
Le PNUD attribuera le contrat à :	☐ Un seul et	unique prestat	aire de services		



	et des nation.
Annexes de la présente RFP ⁴	☐ Formulaire de présentation de la soumission (annexe 2)
	☐ Conditions générales / Conditions particulières (annexe 3) ⁵
	☐ TDR détaillés (Annexe 4, Document séparé)
Personnes à contacter pour les	Procurement PNUD BURKINA
demandes de renseignements	E-mail: procurement.bf@undp.org
(Demandes de	Les réponses tardives du PNUD ne pourront pas servir de prétexte à
renseignements écrites	la prorogation de la date-limite de dépôt des soumissions, sauf si le
uniquement) ⁶	PNUD estime qu'une telle prorogation est nécessaire et
	communique une nouvelle date-limite aux soumissionnaires.

 $^{^4}$ Si les informations sont disponibles sur le Web, il est possible de ne fournir qu'un simple URL permettant d'y accéder.

⁵ Il est signalé aux prestataires de services que la non-acceptation des conditions générales (CG) peut constituer un motif d'élimination du présent processus d'achat.

⁶ La personne à contacter et l'adresse sont indiquées à titre officiel par le PNUD. Si des demandes de renseignements sont adressées à d'autres personnes ou adresses, même s'il s'agit de fonctionnaires du PNUD, le PNUD ne sera pas tenu d'y répondre et ne pourra pas confirmer leur réception.



Annexe 2

FORMULAIRE DE PRESENTATION DE LA SOUMISSION DU PRESTATAIRE DE SERVICES⁷

(Le présent formulaire doit être soumis uniquement sur le papier à en-tête officiel du prestataire de services8)

[insérez le lieu et la date]

A: M. Léon Badibanga, Operations Manager

Cher Monsieur,

Le prestataire de services soussigné accepte par les présentes de fournir les prestations suivantes au PNUD conformément aux exigences définies dans la RFP en date du 28 février 2020 et dans l'ensemble de ses annexes, ainsi qu'aux dispositions des conditions contractuelles générales du PNUD.

A. Qualifications du prestataire de services

Le prestataire de services doit décrire et expliquer les raisons pour lesquelles il est le mieux à même de répondre aux exigences du PNUD en indiquant ce qui suit :

- a) Profile décrivant la nature de l'activité, le domaine d'expertise, les licences, certifications, accréditations ;
- b) Licences commerciales documents d'immatriculation, attestation du paiement des impôts, etc. ;
- c) Etats financiers vérifiés les plus récents état des résultat et bilan pour témoigner de sa stabilité financière, de sa liquidité, de sa solvabilité et de sa réputation sur le marché, etc. ;
- d) Antécédents liste des clients ayant bénéficié de prestations similaires à celles que demande le PNUD, contenant une description de l'objet du contrat, de la durée du contrat, de la valeur du contrat et des références à contacter;
- e) Certificats et accréditations y compris les certificats de qualité, les enregistrements de brevets, les certificats de viabilité environnementale, etc.
- f) Déclaration écrite de non-inscription sur la liste 1267/1989 du Conseil de sécurité de l'ONU, sur la liste de la division des achats de l'ONU ou sur toute autre liste d'exclusion de l'ONU.

B. Méthodologie proposée pour la fourniture des services

Le prestataire de services doit décrire la manière dont il entend répondre aux exigences du PNUD en

⁷ Ceci sert de guide au prestataire de services dans le cadre de la préparation de sa soumission.

⁸ Le papier à en-tête officiel doit indiquer les coordonnées – adresses, courrier électronique, numéros de téléphone et de fax – aux fins de vérification.



fournissant une description détaillée des modalités d'exécution essentielles, des conditions d'information et des mécanismes d'assurance de la qualité qui seront mis en œuvre et en démontrant que la méthodologie proposée sera adaptée aux conditions locales et au contexte des prestations.

C. Qualifications du personnel clé

Si la RFP en fait la demande, le prestataire de services doit fournir :

- a) les noms et qualifications des membres du personnel clé qui fourniront les services, en indiquant qui assumera les fonctions de chef d'équipe, qui aura un rôle de soutien, etc. ;
- b) des CV témoignant des qualifications des intéressés doivent être fournis si la RFP en fait la demande ; et
- c) la confirmation écrite par chaque membre du personnel qu'il sera disponible pendant toute la durée du contrat.

D. Ventilation des coûts par prestation*

	Prestations [énumérez-les telles qu'elles figurent dans la RFP]	Pourcentage du prix total	Prix (forfaitaire, tout compris)
1	Prestation 1		
2	Prestation 2		
3			
	Total	100 %	

^{*}Ceci servira de fondement aux tranches de paiement

E. Ventilation des coûts par élément de coût [Il ne s'agit que d'un exemple]

Description de l'activité	Rémunération par unité de temps	Durée totale de l'engagement	Nombre d'employés	Tarif total
I. Services fournis par le personnel				
1. Services du bureau principal				
a. Expertise 1				
b. Expertise 2				
2. Services des bureaux locaux				
a . Expertise 1				
b. Expertise 2				
3. Services fournis de l'étranger				
a. Expertise 1				
b. Expertise 2				
II. Frais				
1. Frais de déplacement				
2. Indemnité journalière				
3. Communications				



4. Reproduction		
5. Location de matériel		
6. Autres		
III. Autres coûts connexes		

[Nom et signature de la personne habilitée par le prestataire de services] [Fonctions] [Date]